

Mise à la réforme de biens

Diffusion				
Nom	Fonction	Type diffusion	Version du document	Date
M RIGOULOT STÉPHANE	Directeur du service informatique du SIAGEP	Procédure	1.0	30/11/2023

SOMMAIRE

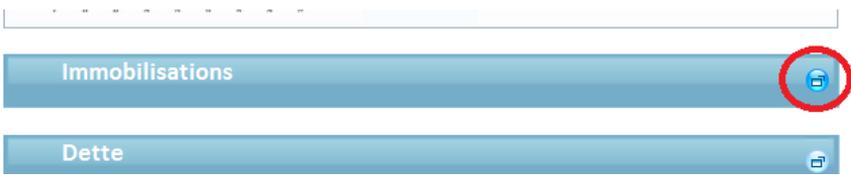
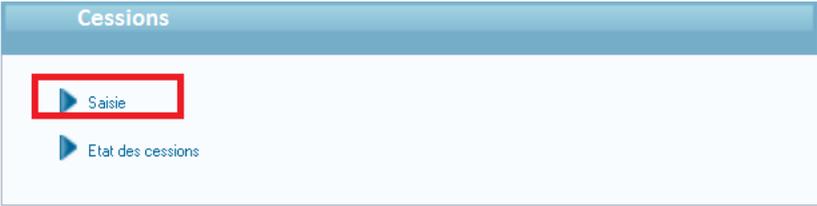
Mise à la réforme de biens	1
Contexte	3
Marche à suivre	3

Contexte

Vous souhaitez « *toiletter* » votre inventaire dans emagnus gestion financière 2009.

Vous trouverez ci-après la marche à suivre et l'explication des options du logiciel.

Marche à suivre

Étapes	Action
1	Aller dans le menu « Immobilisations » 
2	Cliquer sur « Saisie ». 
3	Rechercher le bien dans la liste
4	La fenêtre suivante s'affiche :

Code bien: 202
 Désignation: INSTA...
 Valeur: €

Date de sortie	Type	Motif	Qté cédée	Valeur cédée

ici la liste des cessions du bien

5

Cliquer sur « Nouveau »



6

La fenêtre suivante s'affiche :

Identification

Code bien: 20... N° Inventaire: 2020
 Désignation: INSTA... Bien simulé:
 Valeur: €
 Date d'entrée: Provenance:

Cession

Cession totale: Tiers:
 Motif de sortie:
 Compte de mise à disposition ou d'affectation (24...):
 Date de sortie: 31/12/2023 Quantité cédée: 1
 Montant cession: 0.00 € Plus value: €
 Valeur brute cédée: € VNC cédée: €

Tableau du bien
 Subventions
 Référence cession

7

Indiquer le tiers et « Mise à la réforme » en motif. Laisser le montant à 0€

Motif de sortie	<input type="text"/>
Compte de mise à di	Affectation
Date de sortie	Cession à titre gratuit
Montant cession	Cession à titre onéreux
Valeur brute cédée	Immobilisation réformée
	Immobilisation sinistrée
	Mise à disposition
	mise à la réforme
	Mise en concession ou affermage
	Remise en dotation ou apport



Puis

8

Le bien est alors à l'état « Sorti ». Il ressortira dans les annexes budgétaires.